



Enphase IQ Battery

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 28 octobre 2024

Section 1. Nom du produit et identification

1.1 Identifiant du produit

1.1.1 Détails du produit

Nom du produit	Référence du produit	Pays
Enphase IQ Battery 5P	IQBATTERY-5P-1P-ROW	Australie, Nouvelle-Zélande, Inde, Afrique du Sud
	IQBATTERY-5P-1P-INT	Europe, Afrique du Sud, Inde
	IQBATTERY-5P-1P-NA	Amérique du Nord
Enphase IQ Battery 5P with FlexPhase	IQBATTERY-5P-3P-INT	Europe
Enphase IQ Battery 10Z1	- IQBATTERY-10Z-1P-ROW - IQBATTERY-10Z-1P-INT	Afrique du Sud

1.1.2 Autres moyens d'identification

- Batterie lithium fer phosphate (LFP)
- UN3480 - batteries lithium-ion, classe 9, pour le transport

1.1.3 Description du produit

- La batterie Enphase IQ Battery 5P se compose d'une batterie lithium fer phosphate, d'une unité de gestion de batterie (BMU), de six micro-onduleurs IQ8D-BAT Microinverter, d'un boîtier de protection et de divers composants électroniques.
- La batterie Enphase IQ Battery 5P with FlexPhase se compose d'une batterie au lithium phosphate de fer, d'une unité de gestion de batterie (BMU), de six micro-onduleurs IQ8T-BAT Microinverter, d'un boîtier de protection et de divers composants électroniques.

1.2 Utilisation du produit

1.2.1 Utilisations identifiées

Le produit sera employé comme un système énergétique à couplage AC (courant alternatif) principalement avec les systèmes photovoltaïques.

1.2.2 Restrictions d'utilisation

Transporter et stocker la batterie dans les conditions suivantes :

- Plage de températures : ne pas exposer la batterie à des températures en dehors de la plage de -20 à 55°C. Pour minimiser les effets indésirables sur les performances de la batterie, il faut conserver la batterie à température ambiante (25°C ± 5°C).

¹ Chaque batterie Enphase IQ Battery 10Z comprend deux unités IQ Battery 5P.

- Ne pas l'entreposer à proximité de sources de chaleur, comme des fours ou des flammes nues.
- L'entreposer dans un endroit sec.
- Protéger la batterie de toute altération physique. Ne pas ouvrir, démonter, écraser ou brûler la batterie.
- Ne pas exposer la batterie à une altitude supérieure à :
 - 2 000 mètres pour l'IQBATTERY-5P-1P-ROW et l'IQBATTERY-10Z-1P-ROW
 - 2 500 mètres pour l'IQBATTERY-5P-1P-INT, l'IQBATTERY-5P-3P-INT et l'IQBATTERY-5P-1P-NA

1.3 Coordonnées du fournisseur de la *fiche de données de sécurité*

Enphase Energy, Inc.
47281 Bayside Pkwy., Fremont, CA 94538, Tél. : +1 (833) 963-3820

1.4 Coordonnées d'urgence

1.4.1 Numéro de téléphone d'urgence

- Territoires des États-Unis et Canada (ChemTel) : (800) 255-3924
- En dehors des territoires des États-Unis et du Canada (ChemTel) : +01 (813) 248-0585
- Australie : +1 800 006374
- Contacter [Enphase Support](#)

1.4.2 Coordonnées du bureau régional

Amérique du Nord	
Fremont, Californie	Enphase Energy, Inc. 47281 Bayside Pkwy., Fremont, CA 94538 Tél. : +1 (833) 963-3820
Petaluma, Californie	Enphase Energy, Inc. 1420 N. McDowell Blvd., Petaluma, CA 94954
Austin, Texas	Enphase Energy, Inc. 1835 Kramer Ln. Building B Suite 125 Austin, TX 78758
Meridian, Idaho	Enphase Energy, Inc. 1819 S. Cobalt Point Way Meridian, ID 83642
Europe	
's -Hertogenbosch, Pays-Bas	Enphase Energy NL B.V. Het Zuiderkruis 65 5215 MV, 's -Hertogenbosch, The Netherlands Tél. : +31 73 3035859
Lyon, France	Enphase Energy SAS

	Hub 2, 2ème étage 905 rue d'Espagne BP 128 69125 Aéroport Lyon Saint Exupéry France Tél. : +33 (0)4 74 98 29 56
Fribourg, Allemagne	Enphase Energy Germany GmbH Fahnenbergplatz 1, 79098 Freiburg, Allemagne Tél. : +49 (0) 761 887 89033
Asie-Pacifique	
Shanghai, Chine	Enphase Energy Room 32D, No.18 North Caoxi Road Xuhui District, Shanghai, Chine 200030 Tél. : +86 21-64686815
Melbourne, Australie	Enphase Energy Australia Pty. Ltd. 88 Market Street, South Melbourne VIC 3205 Australie Tél. : +61 (0) 3 8669 1679
Christchurch, Nouvelle-Zélande	1 Treffers Road Wigram, Christchurch, Enphase Energy NZ Ltd. Nouvelle-Zélande Tél. : +64 (0) 9 887 0421
Bangalore, Inde	Enphase Solar Energy Pvt. Ltd. IndiQube Golf View Homes, Ward No.73 Airport, NAL Wind Tunnel Main Road, Murugeshpalaya, Bangalore-560 017, Inde Tél. : +91-80-6117-2500

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification des dangers et mention des dangers

La batterie comprend un solide boîtier de protection scellé et ne devrait pas exposer l'utilisateur à des éléments dangereux dans des conditions d'utilisation normale. Le risque d'exposition a lieu uniquement si la batterie IQ Battery 5P fait l'objet d'une mauvaise manipulation d'un point de vue mécanique, thermique ou électrique au point de compromettre à la fois le boîtier de protection et la batterie. Dans ce cas, une exposition aux solutions électrolytiques dans la cellule peut se produire par contact oculaire ou cutané, ou par ingestion.

Les classifications de danger suivantes s'appliquent uniquement à l'électrolyte :

- H226—Liquide inflammable (Catégorie 3)
- H302—Toxicité par voie orale (Catégorie 4)
- H314—Corrosion/irritation cutanée (Catégorie 1)
- H318—Irritation oculaire (Catégorie 1)
- H335—Toxicité spécifique aux organes ; exposition unique ; irritation des voies respiratoires (Catégorie 3)
- H372—Toxicité spécifique aux organes ; exposition répétée (os, dents) (Catégorie 1)

2.2 Éléments d'étiquetage du SGH

2.2.1 Pictogramme (électrolyte)



2.2.2 Mot d'avertissement : DANGER

2.3 Mention de danger du SGH (électrolyte)

Classe de danger	Catégorie de danger	Code de danger	Mention de danger
Liquide inflammable	3	H226	Liquide et vapeur inflammables
Toxicité par voie orale	4	H302	Nocif en cas d'ingestion
Corrosion cutanée	1	H314	Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires
Irritation oculaire	1	H318	Provoque de graves lésions oculaires

Toxicité spécifique aux organes → exposition unique → irritation des voies respiratoires	3	H335	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Toxicité pour un organe cible spécifique → exposition répétée → inhalation	1	H372	Provoque des dommages aux organes (os, dents)

2.4 Mention préventive

- P101—S'il est nécessaire de consulter un médecin : garder le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.
- P102—Tenir hors de portée des enfants.
- P103—Lire l'étiquette avant utilisation.
- P210—Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P264—Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- P280—Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
- P302 + P303 + P352 + P353 + P361 + P362 + P364—En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau.
- P337 + P332 + P313—En cas d'irritation cutanée ou si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
- P370 + P378—En cas d'incendie : utiliser de la poudre chimique ABC pour éteindre.

2.5 Dangers que le SGH ne couvre pas.

- Aucune donnée n'est disponible ; pas de données connues.

Section 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

La batterie étant un article fabriqué solide, l'exposition à ses composants dangereux ne devrait pas se produire dans le cadre d'une utilisation normale.

Nom chimique	N° CAS	N° EINECS CA	Plage de concentration dans l'électrolyte (w/w%)	Plage de masse dans la cellule (g/g%)
Électrolyte				
Hexafluorophosphate de lithium	21324-40-3	244-334-7	10-20	1-5
Bis(trifluorométhanesulfonyl)imidure de lithium	90076-65-6	415-300-0	1-5	0,1-1
Solvants pour électrolytes				
Carbonate d'éthylène	96-49-1	202-510-0	80-90	10-20
Carbonate de propylène	108-32-7	203-572-1		
Carbonate de diéthyle	105-58-8	203-311-1		
Carbonate de diméthyle	616-38-6	210-478-4		
Carbonate méthylique éthylique	623-53-0	Aucune mention		
1,3 propane sultone	1120-71-4	214-317-9		

Section 4. Premiers secours

La batterie IQ Battery 5P se compose d'une batterie lithium-ion à électrolyte organique et est scellée dans un boîtier de protection. Le risque d'exposition se produit uniquement si l'intégrité structurelle du boîtier de la batterie est compromise par des dégradations mécaniques, thermiques ou électriques. Si la batterie est physiquement endommagée, qu'une fuite d'électrolyte est présente et que des personnes sont exposées, prendre les précautions initiales suivantes :

4.1 Description des mesures de premiers secours

4.1.1 Conseil général :

- Déplacer les victimes d'une zone dangereuse vers une zone avec de l'air frais.
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas de contact oculaire, d'irritation cutanée, d'ingestion ou d'inhalation, transporter rapidement la victime aux urgences.

4.1.2 Contact oculaire : rincer immédiatement les yeux à l'eau claire pendant au moins 15 minutes, sans frotter. Si les procédures appropriées ne sont pas appliquées, cela peut provoquer une irritation oculaire. Consulter un médecin si l'irritation oculaire persiste.

4.1.3 Contact cutané : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer votre peau à l'eau. Si les procédures appropriées ne sont pas appliquées, cela peut provoquer une irritation cutanée. Consulter un médecin si l'irritation cutanée persiste.

4.1.4 Contact par inhalation : placer immédiatement la victime dans un espace avec de l'air frais et retirer la source de contamination de la zone concernée. Consulter un médecin.

4.1.5 Ingestion : demander à la victime de bien se rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

- Consulter la [Section 2](#) pour connaître les informations concernant les principaux symptômes connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

- Voir point [4.1.1](#).

4.4 Autoprotection du premier intervenant

- Utiliser un équipement de protection individuelle comme décrit à la [Section 8](#).

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Lorsque les batteries lithium-ion sont endommagées ou utilisées de manière abusive (par exemple, des dommages mécaniques ou une surcharge électrique), l'électrolyte liquide inflammable qu'elles contiennent peut s'échapper, s'enflammer et produire des étincelles en cas de températures élevées (>150 °C). Les batteries en feu peuvent enflammer d'autres batteries à proximité.

5.1 Moyen d'extinction

- Extincteur à poudre chimique ABC ou mousse standard.
- Il est également possible d'utiliser du dioxyde de carbone, des mousses résistant aux alcools ou de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers spécifiques

- Les batteries lithium fer phosphate contiennent de l'électrolyte liquide inflammable qui peut s'échapper, s'enflammer et générer des vapeurs.
- L'interaction de l'eau ou de la vapeur d'eau avec de l'hexafluorophosphate de lithium exposé peut générer de l'hydrogène et du fluorure d'hydrogène (HF).

5.3 Mesures de protection spécifiques pour les pompiers

- Porter une protection respiratoire.
- Utiliser un équipement de protection individuelle comme décrit à la [Section 8](#).

Section 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Évacuer le personnel dans un endroit sûr et tenir le personnel non autorisé à l'écart.
- Isoler la zone de déversement à une distance minimale de 25 mètres.
- Éliminer toute source d'inflammation (interdiction de fumer, pas d'étincelles, de flammes ou d'équipement chaud) dans la zone à proximité immédiate du déversement.
- Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée.
- Éviter de respirer les vapeurs. Veiller à une bonne ventilation.
- Utiliser un équipement de protection individuelle comme décrit à la [Section 8](#).

6.2 Précautions environnementales

- Absorber le matériau renversé avec un absorbant non combustible et non réactif pour l'empêcher de migrer dans le sol, les égouts et les cours d'eau naturels.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- L'élimination des contaminants et le nettoyage doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié.
- Arrêter la fuite uniquement si cela ne présente aucun danger.
- Nettoyer l'électrolyte résiduel et le liquide à l'aide d'un matériau absorbant non combustible et non réactif. S'assurer que les procédures de nettoyage n'exposent pas la substance déversée à l'humidité.
- Mettre en conteneurs et placer toutes les batteries endommagées dans des conteneurs individuels résistants aux fuites, non conducteurs, non combustibles et disposant d'un matériau absorbant (p. ex. un sac plastique en polyéthylène de basse densité scellé et qui contient suffisamment de matériau absorbant pour l'électrolyte contenu). S'assurer d'utiliser assez de matériau absorbant pour absorber toute la quantité de liquide de la batterie.
- Placer les matériaux absorbants usagés dans des conteneurs résistants aux fuites, non conducteurs, non combustibles contenant du matériau absorbant et isolés des batteries disposant d'un matériau absorbant (p. ex. un sac plastique en polyéthylène de basse densité scellé et qui contient suffisamment de matériau absorbant pour l'électrolyte contenu).
- Éviter que les matériaux collectés s'échappent. Ne pas approcher les matériaux collectés d'une flamme nue.

6.4 Référence à d'autres sections

- Pour la mise au rebut, consulter la [Section 13](#).

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Éviter la détérioration mécanique de la batterie IQ Battery 5P. Ne pas démonter la batterie IQ Battery 5P.
- Éviter tout court-circuit au niveau de la batterie.
- Ne jamais utiliser une batterie qui a fait l'objet d'une mauvaise manipulation. Se référer à la fiche technique pour connaître les instructions d'utilisation sécurisée.

7.2 Conditions requises pour un stockage en toute sécurité

Stocker les batteries IQ Battery 5P en respectant les conditions suivantes en cas de non-utilisation :

- Stocker à l'intérieur sur des palettes ou des dispositifs similaires afin de faciliter l'observation d'éventuelles fuites au cours d'une inspection et pour s'assurer que les éléments n'entrent pas en contact avec de l'eau ou du sel.
- Entreposer dans un endroit sec et à l'écart des sources de chaleur telles que les fours, les flammes nues, etc. Ne pas exposer la batterie à des températures en dehors de la plage de -20°C à 50°C.
- Ne pas ouvrir, démonter, écraser ou brûler la batterie.
- Il est recommandé de maintenir la batterie à température ambiante (25°C ±5°C) pour minimiser tout effet indésirable sur les performances. Des températures élevées peuvent réduire la durée de vie de la batterie.
- Entreposer en position verticale et dans des zones où elles ne sont pas susceptibles d'être endommagées ou perturbées par le personnel, des équipements ou des véhicules.
- Ne pas entreposer d'éléments déballés dans des zones présentant une source de génération d'étincelles à 30 cm, à la lumière directe du soleil, en exposition indirecte à des gaz d'échappement comme ceux des automobiles ou dans des lieux sujets à des vibrations continues ou intermittentes.

7.3 Utilisations particulières

- La batterie IQ Battery 5P est un composant pleinement intégré dans Enphase Energy System.

Section 8. Contrôles de l'exposition ou protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 L'exposition atmosphérique à des substances dangereuses contenues dans l'électrolyte n'est pas susceptible de se produire lorsque les cellules ou les batteries sont utilisées aux fins prévues.

8.1.2 Valeurs limites d'exposition professionnelle aux États-Unis :

- Hexafluorophosphate de lithium (comme fluorure)
 - ÉTATS-UNIS, OSHA PEL : 2,5 mg/m³ (TWA)
 - ÉTATS-UNIS, ACGIH TVL : 2,5 mg/m³ (TWA)
 - ÉTATS-UNIS, ACGIH BEI : 2 mg/l (urine—avant changement d'équipe), 3 mg/l (urine—à la fin du service)
- Il n'y a aucune limite d'exposition publiée pour les composants électrolytes restants.

8.1.3 Limites d'exposition professionnelle de l'Union européenne et du Royaume-Uni.

Pays	Valeur limite – huit heures		Valeur limite – court terme	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
	Hexafluorophosphate de lithium (comme fluorure)			
Autriche	Aucun	2,5	Aucun	30 minutes
Belgique	Aucun	2,5	Aucun	Aucun
Danemark	Aucun	2,5	Aucun	5
Union européenne	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
France	Aucun	2,5	Aucun	Aucun
Allemagne	Aucun	1,0	Aucun	15 minutes
Hongrie	Aucun	2,5	Aucun	10
Italie	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Pologne	Aucun	2,0	Aucun	Aucun
Espagne	Aucun	2,5	Aucun	Aucun
Suède	Aucun	1,0	Aucun	Aucun
Suisse	Aucun	1,0	Aucun	15 minutes
Pays-Bas	Aucun	Aucun	Aucun	15 minutes
Royaume-Uni	Aucun	2,5	Aucun	Aucun

- Il n'y aucune limite d'exposition professionnelle publiée pour les composants électrolytes restants.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Manipulation de routine

- La batterie IQ Battery 5P se compose d'une batterie lithium-ion à électrolyte organique scellée dans un boîtier de protection. Elle ne présente aucun risque d'exposition au cours de la manipulation de routine. Le risque d'exposition a lieu uniquement si la batterie IQ Battery 5P fait l'objet d'une mauvaise manipulation d'un point de vue mécanique, thermique ou électrique au point de compromettre le boîtier.
- Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones où les batteries IQ Battery sont stockées ou utilisées. Éviter de stocker de la nourriture, des boissons et du tabac à proximité de la batterie IQ Battery 5P. Bien entretenir et nettoyer les locaux.
- Les bijoux, tels que les bagues, les montres-bracelets, les pendentifs, etc. peuvent provoquer un court-circuit lorsqu'ils entrent en contact avec des bornes de batterie exposées. Les retirer lors de la manipulation des batteries.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

- Les équipements de protection individuelle suivants doivent être portés si la batterie IQ Battery 5P fait l'objet d'une mauvaise manipulation d'un point de vue mécanique, thermique ou électrique au point d'endommager le boîtier de protection et qu'il y ait un risque d'exposition à l'électrolyte.
 - Protection de la peau/du corps : porter des chaussures à bout fermé, une combinaison résistante aux produits chimiques, et des bottes de protection.
 - Gants : gants en caoutchouc nitrile 15 mm. Protection contre l'immersion pourvu que les gants en nitrile soient portés sur des gants de protection laminés (Ansell Barrier 2-100 ou équivalent).
 - Protection des yeux/du visage : prendre des mesures pour éviter d'exposer les yeux et le visage, comme porter des lunettes contre les éclaboussures de produit chimique et une visière de protection.
 - Protection respiratoire : porter un masque respiratoire complet avec un filtre à vapeur organique/à gaz acide/à particules (Modèle 3M n° 60923 ou équivalent).

8.2.3 Contrôles techniques

- Voir la [Section 6](#) pour les mesures en cas de déversement accidentel.
- Voir la [Section 7](#) pour les mesures de manipulation et stockage.
- Aérer l'endroit où se trouve la cellule ou la batterie qui fuit.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques	IQ Battery 5P
État physique	Solide
Couleur	Aucune donnée disponible
Odeur	Inodore
Point de fusion/Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure/supérieure d'explosion	Non applicable (solide)
Point d'éclair	Non applicable (solide)
Taux d'évaporation	Non applicable (solide)
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable (solide)
Température de décomposition	90°C
pH	Non applicable
Viscosité cinématique	Non applicable (solide)
Solubilité	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Non disponible
Densité de vapeur relative	Non applicable (solide)
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

- La batterie IQ Battery 5P est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.
- aucune donnée disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Un incendie peut se produire si la batterie est physiquement endommagée ou exposée à des conditions de température élevée.
- Ne pas exposer la batterie à des températures extérieures comprises entre -40°C et 60°C.
- Ne pas démonter, écraser, court-circuiter ou installer avec une polarité incorrecte. Éviter les abus mécaniques ou électriques, ou les courts-circuits électriques.

10.4 Conditions à éviter

- Voir la [Section 7](#).

10.5 Matériaux incompatibles

- aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

- De l'acide fluorhydrique et du monoxyde de carbone peuvent être libérés si une cellule/batterie est physiquement endommagée au point de compromettre le boîtier et de dégager de l'électrolyte.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Voies d'exposition probables

La batterie IQ Battery 5P se compose d'une cellule lithium-ion à électrolyte organique scellée dans un boîtier de protection. Le risque d'exposition a lieu uniquement si la cellule fait l'objet d'une mauvaise manipulation d'un point de vue mécanique, thermique ou électrique au point de compromettre le boîtier de protection. Les informations toxicologiques suivantes ne s'appliquent que si l'électrolyte s'écoule hors de la batterie suite à une altération physique ou si un individu entre en contact avec l'électrolyte. Aucune donnée toxicologique concernant l'électrolyte n'est disponible. Les informations suivantes sont fournies pour les composants de l'électrolyte :

11.2 Toxicité aiguë

- Électrolyte :
 - Voie orale : L'hexafluorophosphate de lithium est classé comme produit à toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 3 (H301)). Le carbonate d'éthylène et le 1,3 propane sultone sont classés comme produits à toxicité aiguë par voie orale (Catégorie 4 (H302)). Aucune donnée de toxicité par voie orale n'est disponible pour l'électrolyte. L'électrolyte est présumé présenter une toxicité aiguë par voie orale, selon les règles du SGH.
 - Inhalation : aucune donnée disponible.
 - Cutané/oculaire : le 1,3 propane sultone est classé comme produit à toxicité cutanée aiguë (Catégorie 4 (H312)). L'électrolyte n'est pas extrêmement toxique pour la peau, selon les règles du mélange SGH.

11.3 Corrosion/irritation cutanée

- Électrolyte : les composants individuels de l'électrolyte provoquent une corrosion/irritation cutanée et de graves blessures/irritations oculaires. L'hexafluorophosphate de lithium est classé comme causant de graves brûlures cutanées (Catégorie 1 (H314)). Le carbonate de diéthyle, le carbonate méthylique éthylique et le carbonate de propylène sont classés comme causant des irritations cutanées (Catégorie 2 (H315)). Aucune donnée n'est disponible pour l'électrolyte et il est présumé causer une corrosion/irritation cutanée conformément aux règles du SGH.

11.4 Graves blessures/irritations oculaires

- Électrolyte : Les composants individuels de l'électrolyte causent de graves blessures/irritations cutanées. L'hexafluorophosphate de lithium est classé comme causant de graves brûlures (Catégorie 1 (H318)). Le carbonate d'éthylène, le carbonate de diméthyle, le carbonate méthylique éthylique, le carbonate de propylène et le 1,3 propane sultone sont considérés comme responsables de graves irritations oculaires (Catégorie 2 (H319)). Aucune donnée disponible pour l'électrolyte et il est présumé causer de graves blessures/irritations oculaires conformément aux règles du SGH.

11.5 Sensibilisation respiratoire et cutanée

- Électrolyte : aucune donnée disponible. Aucun composant de l'électrolyte n'a été identifié comme causant une sensibilisation respiratoire ou cutanée.

11.6 Mutagénicité des cellules germinales

- Électrolyte : aucune donnée disponible. Aucun composant de l'électrolyte n'a été identifié comme causant une mutagénicité des cellules germinales.

11.7 Cancérogénicité

- Électrolyte : le 1,3 propane sultone est identifié comme une substance pouvant être cancérigène (catégorie 1 A/2B – H350). Aucune donnée n'est disponible pour l'électrolyte.

11.8 Toxicité pour la reproduction

- Électrolyte : aucune donnée disponible. Aucun composant de l'électrolyte n'a été identifié comme étant toxique pour la reproduction.

11.9 Toxicité pour un organe cible spécifique – exposition unique

- Électrolyte : le carbonate de diéthyle, le carbonate méthylique éthylique et le carbonate de propylène sont identifiés comme causant des irritations des poumons lors d'une exposition unique (Catégorie 3 (H335)). Aucune donnée disponible pour l'électrolyte et il est présumé causer des dommages toxiques (respiratoires) à un organe cible spécifique lors d'une exposition répétée conformément aux règles du SGH.

11.10 Toxicité pour un organe cible spécifique – exposition répétée

- Électrolyte : les composants individuels de l'électrolyte causent des dommages toxiques à un organe cible spécifique lors d'une exposition répétée. L'hexafluorophosphate de lithium est identifié comme causant des dommages aux os et aux dents (Catégorie 1 (H372)). Le carbonate d'éthylène est classé comme produit toxique pour les reins (Catégorie 2 (H373)). Aucune donnée disponible pour l'électrolyte et il est présumé causer des dommages toxiques à un organe cible spécifique lors d'une exposition répétée conformément aux règles du SGH.

11.11 Dangers d'aspiration

- Électrolyte : aucune donnée disponible.

11.12 Symptômes liés à des caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques.

- Les informations disponibles sur les caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques de l'électrolyte sont présentées pour chaque classe de danger (points 11.2 – 11.11).

11.13 Effets retardés et immédiats et effets chroniques induits par une exposition de courte ou longue durée.

Pour chaque classe de risque, les informations disponibles concernant les caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques de l'électrolyte sont présentées (points 11.2 à 11.11).

Section 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

- aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

- aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

- aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et VPvB

- Non applicable.

12.6 Autres effets indésirables

Les cellules de batterie solides jetées dans l'environnement naturel se dégradent lentement et peuvent libérer des substances nocives ou toxiques. Les cellules ne sont pas destinées à être jetées dans l'eau ou sur terre, et doivent être mises au rebut ou recyclées conformément aux réglementations locales.

Section 13. Considérations en matière d'élimination

13.1 États-Unis/Canada :

- Recyclage : respecter les exigences locales, nationales et fédérales concernant le recyclage.
- Mise au rebut : respecter les exigences locales, nationales et fédérales concernant la mise au rebut.

13.2 Union européenne

- La batterie IQ Battery 5P doit être mise au rebut conformément aux directives européennes sur les batteries et DEEE.

13.3 Australie et Nouvelle-Zélande

- Recyclage : respecter les exigences locales, nationales et fédérales concernant le recyclage.
- Mise au rebut : respecter les exigences locales, nationales et fédérales concernant le recyclage.

Section 14. Informations de transport

14.1 Nom d'expédition correct : batteries lithium-ion.

14.2 Classe de danger : 9 – Objets dangereux divers.

14.3 Numéro d'identification : UN3480

14.4 Groupe d'emballage : II

14.5 Instructions d'emballage : 965-IA (Règlement de l'IATA sur les marchandises dangereuses, 59^e édition), Code IMDG : Voir les instructions d'emballage P903, LP903, et la disposition spéciale 188.

14.6 Transport aérien interdit sur les vols passagers.

14.7 Risques environnementaux

- Les batteries lithium-ion ne sont pas classées comme polluants marins.
- Respecter toutes les exigences locales, nationales et fédérales au moment d'identifier les risques environnementaux supplémentaires.

14.8 Code australien des marchandises dangereuses, édition 7.5.

Section 15. Informations réglementaires

15.1 États-Unis

- État des TSCA : tous les composants de ces produits sont énumérés dans l'inventaire du TSCA.
- OSHA : Les composants répondent aux critères 29 CFR 1910.1200.
- EPCRA 302/304 : néant.
- EPCRA 311/312 : à signaler au-delà de 10 000 lb.
- EPCRA 313 : néant.
- CERCLA RQ : néant.

15.2 Union européenne

- Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, annexe I : aucune mention.
- Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, annexe II : aucune mention.
- Règlement (CE) n° 850/2004 relatif aux polluants organiques persistants, annexe I, telle que modifiée : aucune mention.
- Règlement (CE) n° 689/2008 relatif aux exportations et importations de produits chimiques dangereux : aucune mention.
- Autres règlements de l'UE :
 - Directive 96/82/CE (Seveso II) relative à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : aucune mention.
 - Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail : aucune mention.
 - Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006 et a été modifiée le 28 mai 2015 conformément au règlement (UE) 2015/830.
 - Règlement (CE) n° 1272/2008 : ces produits ne sont pas classés comme dangereux.

15.3 Australie

- Code australien des marchandises dangereuses, édition 7.5 :
<https://www.ntc.gov.au/codes-and-guidelines/australian-dangerous-goods-code>.

15.4 Aucune réglementation supplémentaire n'est fournie ailleurs.

- 59^e édition de la Réglementation sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA).
- Édition 2015–2016 des Instructions techniques de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.
- Édition 2022 du Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG).

- La batterie a été testée conformément à la sous-section 38.3 du Manuel d'épreuves et de critères de l'ONU. Le résumé du test de la batterie lithium-ion est disponible sur demande.

Section 16. Autres informations

Classification NFPA 704 :



La batterie IQ Battery 5P référencée dans le présent document est un « article » conforme au système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200, du Règlement européen sur la classification et l'étiquetage (CE) n° 1272/2008 (CLP), de l'OSHA 29 CFR 1910,1200 aux États-Unis et du Code de bonnes pratiques Safe Work Australia SDS. Elle est donc exempte des exigences en matière de fiches de données de sécurité. Ce document est fourni uniquement en tant que service à nos clients et n'est pas basé sur une exigence ou une réglementation.

Historique des révisions

Révision	Date	Description
MKT-00933-1.0	Octobre 2024	Version initiale.